



Participez !

DIMANCHE 22 SEPTEMBRE 2019

BULLETIN D'INSCRIPTION

Seul ou en équipe, représentez votre établissement et ses couleurs !

I. Informations pratiques :

- Courses des serveuses et des garçons de café (16h00) – 10€
- Course des apprentis, jeunes en formation et alternants (15h00) - gratuit

II. Coordonnées :

Nom et Prénom	Sexe	Date de naissance	Mail	Téléphone
	<input type="radio"/> H <input type="radio"/> F			
	<input type="radio"/> H <input type="radio"/> F			
	<input type="radio"/> H <input type="radio"/> F			
	<input type="radio"/> H <input type="radio"/> F			

*Le(s) participants(s) ont pris connaissance du présent règlement et l'acceptent.
POUR RAPPEL : le(s) participants(s) doivent être salariés d'un C.H.R.D*

Signature(s)

III. Etablissement :

Etablissement représenté :

Date :

Cachet de l'établissement et signature:

IV. Frais de participation :

Nombre de participant (pro) x 10,00 € = (Règlement par chèque, à l'ordre de "ANCVE
ou paiement en ligne sur le site internet : www.coursedesgarconsdecafe-nantes.fr ")

Je souhaite *une facture au nom de l'établissement.*

V. Dépôt des inscriptions (avant le 15/09/2019) :

Bulletin et règlement à retourner par courrier

OU Inscription et paiement en ligne : www.coursedesgarconsdecafe-nantes.fr

REGLEMENT

Participants : La course est ouverte aux serveurs, serveuses, stagiaires professionnels, apprentis travaillant dans les établissements Bars, Brasseries, Restaurants, Hôtels, Discothèques et Campings. Chaque concurrent mineur au jour de l'épreuve devra nous remettre une décharge de son responsable légal.

But de l'épreuve : Effectuer un parcours chronométré en marchant, muni d'un plateau garni de verres et bouteilles remplis. Les résultats tiennent compte du temps de parcours et de l'état des garnitures du plateau à l'arrivée.

Tenue des concurrents : Tenue professionnelle non obligatoire. Déguisement autorisé. Se munir de vos chaussures habituelles de service. Objets à roulettes INTERDITS. L'organisation fournira à chaque concurrent un tablier, un plateau et un dossard qui devront être portés tout au long de l'épreuve. En cas de non-respect, le concurrent sera disqualifié.

Parcours : Distance : environ 2000 mètres. Lieu de départ et lieu d'arrivée Place du Commerce (devant le Café du Commerce). Trajet : Place du Commerce, Rue Thurot, Place de la Bourse, Rue de la Fosse, Passage Pommeraye, Rue Santeuil, Rue Jean-Jacques Rousseau, Place Graslin, Rue Corneille, Rue Scribe, Place Royale, Place Félix Fournier, Rue St Nicolas, Rue du Bois Tortu, rue d'Orléans, Place Royale, Rue de Gorges, Place du Commerce.

Horaires de la Course :

Apprentis : Remise des dossards et briefing concurrents sur le lieu de départ : 13h30. Départ : 15h00.
Proclamation des résultats et remise des prix : 17h. Le parcours doit être effectué en 1h maximum. Au-delà, le participant est disqualifié.

Professionnels : Remise des dossards et briefing concurrents sur le lieu de départ : 15h00. Départ : 16h00.
Proclamation des résultats et remise des prix : 17h. Le parcours doit être effectué en 1h maximum. Au-delà, le participant est disqualifié.

Chronométrage et pénalités : Chronométrage et jugements de pénalités effectués par un Jury officiel désigné par l'organisateur. Plusieurs membres du Jury seront placés sur le long du parcours pour le contrôle de la course. Le plateau doit être porté à UNE MAIN. Le coureur peut changer de main s'il le souhaite.

Liste des pénalités :

Mauvais comportement pendant l'épreuve = disqualification

Courir pendant la course = disqualification

Non-respect du parcours = disqualification

Modification des garnitures du plateau = disqualification

Objet manquant sur le plateau à l'arrivée = 3 minutes de pénalité sur le temps de parcours, par objet

Verre non intégralement rempli à l'arrivée = 30 s de pénalité sur le temps de parcours

Verre vide à l'arrivée = 60 s de pénalité sur le temps de parcours, par verre

Classement : Les 3 premiers gagnants seront déterminés par ordre d'arrivée moins les pénalités.

Trophée : Le vainqueur se verra remettre le Trophée de la Course des Garçons de Café pour l'année 2019 qui sera remis en jeu chaque année.

Inscriptions : La participation à l'épreuve est facturée 10€ par participant (professionnels). Inscription sur le bulletin d'inscription signé, daté et tamponné par l'établissement, diffusé par l'organisateur à renvoyer à l'adresse indiquée. L'inscription engage le concurrent sur l'acceptation de l'intégralité du présent règlement de la course. Bulletin d'inscription et chèque de règlement à l'ordre de "Association Nantes Cœur de ville événements" ou "ANCVE" OU Inscription et paiement en ligne sur www.coursedesgarconsdecafe-nantes.fr
Prise en compte des inscriptions :

- Dans la limite de 200 inscriptions– les autres ne pourront prétendre à aucun lot
- Fin des inscriptions 1h00 avant le départ de la course
- Validation des inscriptions à la remise du règlement (10 €/participant) / ou via le paiement en ligne

Assurances : Chaque concurrent déclare être assuré en responsabilité civile à titre personnel. L'organisateur a souscrit une assurance RC dans le cadre de l'organisation de cette épreuve.

Droit à l'image : Le concurrent autorise l'organisateur, le cas échéant, à diffuser son image photographique et vidéo pour la promotion des prochaines éditions de cet événement, sur tous les supports existants et sans contreparties.

02.28.44.30.77 / contact@coursedesgarconsdecafe-nantes.fr
www.coursedesgarconsdecafe-nantes.fr

ANCVE - Café du Commerce, 10 place du Commerce, 44000 Nantes